



Conseil économique et social

Distr. générale
22 décembre 2006
Français
Original : anglais

Décisions adoptées par le Conseil économique et social à la reprise de sa session de fond de 2006

(11 octobre, 30 novembre et 11 et 15 décembre 2006)

Note : Le texte provisoire des décisions adoptées par le Conseil à la reprise de sa session de fond de 2006 est distribué pour information. Le texte définitif sera publié en tant que *Supplément n° 1 des Documents officiels 2006 du Conseil économique et social* (E/2006/99).

06-68260 (F) 080107 080107



Table des matières

Décisions

<i>Numéro</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
2006/201 D*	Élections, proposition de candidats, confirmations et nominations aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et aux organes apparentés (E/2006/9/Add.18 et 19, E/2006/SR.45)	1	30 novembre 2006	5
2006/201 E*	Élections, proposition de candidats, confirmations et nominations aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et aux organes apparentés (E/2006/9/Add.20 et Add.21, E/2006/SR.48)	1	15 décembre 2006	5
2006/257	Rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa quarante-sixième session (A/61/16 et E/2006/SR.44)	7 a)	11 octobre 2006	7
2006/258	Rapport du Comité des droits de l'enfant (A/61/41 et Corr.1, E/2006/SR.46)	14 g)	11 décembre 2006	7
2006/259	Demande d'admission de l'organisation non gouvernementale Association nationale danoise des gais et des lesbiennes (E/2006/32 (Part I), E/2006/L.24 et E/2006/SR.47)	12	11 décembre 2006	8
2006/260	Demande d'admission de l'organisation non gouvernementale Association lesbienne et gaie internationale – Europe (E/2006/32 (Part II), E/2006/L.25 et E/2006/SR.47)	12	11 décembre 2006	8
2006/261	Demande d'admission de l'organisation non gouvernementale Fédération des gais et des lesbiennes d'Allemagne (E/2006/32 (Part II), E/2006/L.26 et E/2006/SR.47)	12	11 décembre 2006	8
2006/262	Rapports du Comité chargé des organisations non gouvernementales (E/2006/32 (Parts I et II) et E/2006/SR.47)	12	11 décembre 2006	8
2006/263	Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées : projet d'annexe relatif à l'Organisation mondiale du tourisme (E/2006/70 et E/2006/SR.48)	1	15 décembre 2006	8

<i>Numéro</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
2006/264	Demande d'admission de l'organisation intergouvernementale Organisation internationale pour l'aménagement des urgences au statut d'observateur auprès du Conseil économique et social (E/2006/87 et E/2006/SR.48)	1	15 décembre 2006	9
2006/265	Inscription de la Papouasie-Nouvelle-Guinée sur la liste des pays les moins avancés (E/2006/33, E/2006/91, E/2006/L.38 et E/2006/SR.48)	13 a)	15 décembre 2006	9
2006/266	Recommandations au sujet du Samoa formulée dans le rapport du Comité des politiques de développement sur les travaux de sa huitième session (E/2006/33 et E/2006/SR.48)	13 a)	15 décembre 2006	9
2006/267	Élargissement de la composition de la Commission de la science et de la technique au service du développement (E/2005/L.39 et E/2006/SR.48)	13 b)	15 décembre 2006	9
2006/268	Rapport de la Commission de la science et de la technique au service du développement sur les travaux de sa neuvième session (E/2006/31 et E/2006/SR.48)	13 b)	15 décembre 2006	10
2006/269	Réunion d'un groupe d'experts internationaux consacrée au régime international prévu par la Convention sur la diversité biologique pour l'accès aux ressources et le partage de leurs bienfaits et aux droits de l'homme des peuples autochtones (E/2006/43 et E/2006/SR.48)	14 h)	15 décembre 2006	10
2006/270	Sujet du débat consacré aux questions de coordination à la session de fond de 2007 du Conseil économique et social (E/2006/43 et E/2006/SR.48)	14 h)	15 décembre 2006	11
2006/271	Lieu et dates de la sixième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (E/2006/43 et E/2006/SR.48)	14 h)	15 décembre 2006	11
2006/272	Ordre du jour provisoire et documentation de la sixième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (E/2006/43 et E/2006/SR.48)	14 h)	15 décembre 2006	11
2006/273	Rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones sur les travaux de sa cinquième session	14 h)	15 décembre 2006	12

<i>Numéro</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
2006/274	Suite donnée à la mise en œuvre de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social (E/2006/L.40 et E/2006/SR.48)	1	15 décembre 2006	14

* Décision 2006/201 A et B : voir le document E/2006/INF/2; décision 2006/201 C : voir le document E/2006/INF/2/Add.1.

Décisions

2006/201 D

Élections, proposition de candidats, confirmations et nominations aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et aux organes apparentés

À sa 45^e séance, le 30 novembre 2006, le Conseil économique et social a pris les décisions ci-après concernant les sièges à pourvoir dans ses organes subsidiaires et organes apparentés :

Comité des droits économiques, sociaux et culturels

Le Conseil a élu Zhan Daode (Chine) pour un mandat prenant effet à la date de son élection et expirant le 31 décembre 2008, pour pourvoir le siège devenu vacant à la suite de la démission de Yongxiang Shen.

Comité du programme et de la coordination

Le Conseil a proposé à l'Assemblée générale d'élire la **France** au Comité, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2007.

Le Conseil a reporté à une date ultérieure la proposition d'un autre candidat membre du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États à l'Assemblée générale aux fins de son élection pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2007.

Comité des politiques de développement

Le Conseil a nommé les 24 experts ci-après pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2007 : Bina Agarwal (Inde), José Antonio Alonso (Espagne), Lourdes Arizpe (Mexique), Tariq Banuri (Pakistan), Albert Binger (Jamaïque), Olav Bjerkholt (Norvège), Kwesi Botchwey (Ghana), Gui Ying Cao (Chine), Ricardo Ffrench-Davis (Chili), Stanisława Golinowska (Pologne), Patrick Guillaumont (France), Philippe Hein (Maurice), Hiroya Ichikawa (Japon), Willene Johnson (États-Unis d'Amérique), Martin Khor (Malaisie), Amina Mama (Afrique du Sud), Hans Opschoor (Pays-Bas), Suchitra Punyaratabandhu (Thaïlande), Fatima Sadiqi (Maroc), Frances Stewart (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Diana Tussie (Argentine), Milica Uvalic (Serbie), Anatoly Vishnevsky (Fédération de Russie), Samuel Wangwe (République-Unie de Tanzanie).

2006/201 E

Élections, proposition de candidats, confirmations et nominations aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et aux organes apparentés

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, le Conseil économique et social a pris les décisions ci-après concernant les sièges à pourvoir dans ses organes subsidiaires et organes apparentés :

Élections

Commission de la population et du développement

Le Conseil a élu par acclamation la **Grenade** et le **Honduras** pour un mandat de quatre ans prenant effet à la première séance de la quarante et unième session de la Commission, en 2007, et expirant à la clôture de la quarante-quatrième session de la Commission, en 2011.

Le Conseil a reporté à une date ultérieure l'élection d'un membre du Groupe des États d'Asie et d'un membre du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat de quatre ans prenant effet à la première séance de la quarante et unième session de la Commission, en 2007, et expirant à la clôture de la quarante-quatrième session de la Commission, en 2011.

Commission de la science et de la technique au service du développement

Le Conseil a élu par acclamation la **Belgique** et la **Turquie** pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2007.

Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Le Conseil a élu par acclamation **Israël**, les **Philippines** et la **République arabe syrienne** pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2007.

Le Conseil a reporté à une date ultérieure l'élection de deux membres du Groupe des États d'Afrique et de deux membres du Groupe des États d'Europe orientale pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2007.

Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population

Le Conseil a élu par acclamation le **Lesotho**, la **Malaisie** et la **République tchèque**, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2007.

Le Conseil a reporté à une date ultérieure l'élection de deux membres du Groupe des États d'Afrique pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2007.

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Le Conseil a élu l'**Italie** par acclamation pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2007.

Le Conseil a reporté à une date ultérieure l'élection de trois membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2007.

Comité des droits économiques, sociaux et culturels

Le Conseil a élu Barbara Wilson (Suisse) par acclamation pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2007 et expirant le 31 décembre 2008, pour pourvoir le siège devenu vacant à la suite de la démission de Giorgio Malinverni (Suisse).

**Conseil d'administration du Programme
des Nations Unies pour le développement
et du Fonds des Nations Unies pour la population**

Le Conseil a élu le **Danemark** pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2007 et expirant le 31 décembre 2009, pour pourvoir le siège devenu vacant à la suite de la démission de la Suède.

**Comité d'organisation de la Commission
de consolidation de la paix**

Le Conseil a élu la **République tchèque** et réélu l'**Indonésie** pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2007 et expirant le 22 juin 2008, pour pourvoir des sièges devenus vacants à la suite de l'expiration du mandat de deux membres du Conseil économique et social (la Pologne et l'Indonésie) qui avaient été élus au Comité d'organisation.

Le Conseil a reporté à une date ultérieure l'élection d'un membre du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2007 et expirant le 22 juin 2008, en remplacement de la Belgique, dont le mandat de membre du Conseil économique et social a expiré le 31 décembre 2006.

Nominations

**Comité d'experts de la coopération internationale
en matière fiscale**

Le Conseil a pris note de ce que le Secrétaire général avait nommé au Comité Nobuyuki Nakamura (Japon) et Eduardo Zaidensztat Capnikcas (Uruguay), pour un mandat prenant effet à la date de leur nomination et expirant le 30 juin 2009, afin de pourvoir les deux sièges devenus vacants à la suite des démissions respectives de Yoshiki Takeuchi (Japon) et de Talmon de Paula Freitas (Brésil).

2006/257

**Rapport du Comité du programme
et de la coordination sur les travaux
de sa quarante-sixième session**

À sa 44^e séance, le 11 octobre 2006, le Conseil économique et social a pris note du rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa quarante-sixième session¹.

2006/258

Rapport du Comité des droits de l'enfant

À sa 46^e séance, le 11 décembre 2006, le Conseil économique et social a pris note du rapport du Comité des droits de l'enfant².

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 16 (A/61/16).

² Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 41 et

2006/259

**Demande d'admission de l'organisation non gouvernementale
Association nationale danoise des gais et des lesbiennes**

À sa 47^e séance, le 11 décembre 2006, le Conseil économique et social a décidé d'octroyer le statut consultatif spécial à la section danoise de l'ILGA (International Lesbian and Gay Association).

2006/260

**Demande d'admission de l'organisation non gouvernementale
ILGA-Europe, section européenne de l'Association
lesbienne et gaie internationale**

À sa 47^e séance, le 11 décembre 2006, le Conseil économique et social a décidé d'octroyer le statut consultatif spécial à l'ILGA-Europe.

2006/261

**Demande d'admission de l'organisation non gouvernementale
Fédération des gais et des lesbiennes d'Allemagne**

À sa 47^e séance, le 11 décembre 2006, le Conseil économique et social a décidé d'octroyer le statut consultatif spécial à la Fédération des gais et des lesbiennes d'Allemagne.

2006/262

**Rapports du Comité chargé des organisations
non gouvernementales**

À sa 47^e séance, le 11 décembre 2006, le Conseil économique et social a pris note du rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur sa session ordinaire de 2006³, ainsi que du rapport du Comité sur la reprise de sa session de 2006⁴.

2006/263

**Convention sur les privilèges et immunités
des institutions spécialisées : projet d'annexe
relatif à l'Organisation mondiale du tourisme**

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, le Conseil économique et social a décidé de reporter à sa session d'organisation de 2007 l'examen du projet d'annexe à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées qui concerne l'Organisation mondiale du tourisme⁵.

rectificatif (A/61/41 et Corr.1).

³ E/2006/32 (Part I).

⁴ E/2006/32 (Part II).

⁵ E/2006/70.

2006/264**Demande d'admission de l'organisation
intergouvernementale Organisation internationale
pour la gestion des situations d'urgence au statut
d'observateur auprès du Conseil économique et social**

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, le Conseil économique et social a décidé de reporter à sa session d'organisation de 2007 l'examen de la demande de statut d'observateur de l'organisation intergouvernementale Organisation internationale pour la gestion des situations d'urgence.

2006/265**Inscription de la Papouasie-Nouvelle-Guinée
sur la liste des pays les moins avancés**

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, le Conseil économique et social, prenant note de la recommandation 1 du rapport du Comité des politiques de développement sur sa huitième session⁶, dans laquelle il est préconisé d'inscrire la Papouasie-Nouvelle-Guinée sur la liste des pays les moins avancés (sous réserve de l'accord de son gouvernement), ainsi que de la lettre datée du 21 juillet 2006⁷, adressée au Secrétariat par le Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies, décide de renvoyer l'examen de la recommandation du Comité à sa session de fond de 2007.

2006/266**Recommandation concernant le Samoa formulée
par le Comité des politiques de développement
dans son rapport sur les travaux de sa huitième session**

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, sur proposition du Président, le Conseil a décidé de reporter à sa session de fond de 2007 son examen de la recommandation 2 du rapport du Comité des politiques de développement⁶, tendant à retirer le Samoa de la liste des pays les moins avancés.

2006/267**Augmentation du nombre de membres de la Commission
de la science et de la technique au service du développement**

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, rappelant sa résolution 2006/46 du 28 juillet 2006, par laquelle il avait notamment décidé d'augmenter de 10 membres l'effectif de la Commission, le Conseil a décidé :

- a) Que les 10 nouveaux sièges de la Commission seraient répartis de la manière suivante :
 - i) Trois pour le Groupe des États d'Afrique;

⁶ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n° 13 (E/2006/33)*.

⁷ E/2006/91.

- ii) Deux pour le Groupe des États d'Asie;
- iii) Un pour le Groupe des États d'Europe orientale;
- iv) Deux pour le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes;
- v) Deux pour le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États;
- b) Que le mandat initial des nouveaux membres coïnciderait avec les mandats actuels, les dates étant déterminées par tirage au sort pour chaque région;
- c) Que l'élection des 10 nouveaux membres de la Commission aurait lieu à la session d'organisation qu'il tiendrait en février 2007.

2006/268

Rapport de la Commission de la science et de la technique au service du développement sur les travaux de sa neuvième session

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, le Conseil économique et social a décidé de reporter à sa session d'organisation de 2007 la suite de l'examen du rapport de la Commission de la science et de la technique au service du développement sur les travaux de sa neuvième session⁸.

2006/269

Réunion d'un groupe d'experts internationaux consacrée au régime international prévu par la Convention sur la diversité biologique pour l'accès aux ressources et le partage de leurs bienfaits et aux droits de l'homme des peuples autochtones

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, le Conseil économique et social a décidé d'autoriser la tenue d'une réunion de trois jours d'un groupe d'experts internationaux sur le régime international prévu par la Convention sur la diversité biologique pour l'accès aux ressources et le partage de leurs bienfaits et aux droits de l'homme des peuples autochtones, à laquelle participeront des représentants du système des Nations Unies et cinq membres de l'Instance permanente sur les questions autochtones, invité d'autres organisations intergouvernementales intéressées, des experts d'organisations autochtones et les États Membres intéressés à y participer également, et demandé qu'il soit rendu compte de cette réunion à l'Instance permanente à sa sixième session, en mai 2007.

⁸ Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n° 11 (E/2006/31).

2006/270**Sujet du débat de la session de fond de 2007 du Conseil économique et social consacré aux questions de coordination**

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, le Conseil économique et social a décidé, vu qu'un thème avait été adopté pour le débat de sa session de fond de 2007 consacré aux questions de coordination, de ne pas prendre de décision sur le projet de décision II, intitulé « Sujet du débat consacré aux questions de coordination de la session de fond de 2007 du Conseil économique et social », qui figure dans le rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones sur les travaux de sa cinquième session⁹.

2006/271**Lieu et dates de la sixième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones**

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, le Conseil économique et social a décidé que la sixième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones se tiendrait au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 14 au 25 mai 2007.

2006/272**Ordre du jour provisoire et documentation de la sixième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones**

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, le Conseil économique et social a :

- a) Pris note du rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones sur les travaux de sa cinquième session⁹;
- b) Approuvé l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa sixième session, à savoir :
 1. Élection du Bureau.
 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
 3. Thème spécial : territoires, terres et ressources naturelles.
 4. Mise en œuvre des recommandations concernant les six domaines d'activité de l'Instance permanente et les objectifs du Millénaire pour le développement :
 - a) Développement économique et social;
 - b) Environnement;
 - c) Santé;
 - d) Éducation;

⁹ Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n° 23 (E/2006/43).

- e) Culture;
- f) Droits de l'homme;
- g) Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones.

Documentation

Note du Secrétariat et autres documents devant être présentés par des organismes des Nations Unies, des gouvernements et des organisations de peuples autochtones

- 5. Droits de l'homme : dialogue avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones.
- 6. Débat d'une demi-journée sur l'Asie.
- 7. Débat d'une demi-journée sur les peuples autochtones en milieu urbain et les migrations.
- 8. Priorités et thèmes actuels et suite à donner :
Collecte et ventilation des données (2004).

Documentation

Note du Secrétariat et autres documents devant être présentés par des organismes des Nations Unies, des gouvernements et des organisations de peuples autochtones

- 9. Travaux futurs de l'Instance permanente, notamment en ce qui concerne les questions nouvelles.

Documentation

Note du Secrétariat et autres documents devant être présentés par des organismes des Nations Unies, des gouvernements et des organisations de peuples autochtones

- 10. Projet d'ordre du jour de la septième session de l'Instance permanente.
- 11. Adoption du rapport de l'Instance permanente sur les travaux de sa sixième session.

2006/273

Rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones sur les travaux de sa cinquième session

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, le Conseil économique et social a décidé de prendre note du rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones sur les travaux de sa cinquième session⁹.

2006/274
Suivi de la mise en œuvre de la résolution 61/16
de l'Assemblée générale sur le renforcement
du Conseil économique et social

À sa 48^e séance, le 15 décembre 2006, le Conseil économique et social a décidé :

a) De reporter à la première séance de sa session d'organisation de 2007 l'examen du thème principal de son débat thématique de 2007 et du thème de son examen annuel au niveau ministériel;

b) D'examiner le thème « Le rôle du système des Nations Unies dans la promotion du plein-emploi productif et d'un travail décent pour tous » dans le cadre du débat de sa session de fond de 2007 consacré aux questions de coordination;

c) D'approuver les contributions de ses organes subsidiaires compétents, y compris les commissions techniques et régionales, ainsi que celles des organismes des Nations Unies, à l'examen de fond annuel au niveau ministériel et au Forum pour la coopération en matière de développement, comme suit :

i) Décide, conformément aux dispositions du paragraphe 8 de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale en date du 20 novembre 2006, relatif aux examens de fond annuels au niveau ministériel :

a. D'exhorter ses commissions techniques et d'autres organes subsidiaires et mécanismes de suivi compétents, selon qu'il conviendra, à contribuer à l'évaluation, conformément à leur mandat et en tenant compte de leurs spécificités;

b. D'inviter les organismes des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, à contribuer, dans les limites de leurs mandats respectifs, à ses débats;

ii) Décide également, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale, d'exhorter les commissions régionales à contribuer, en collaboration avec d'autres organisations et processus régionaux et sous-régionaux, selon qu'il conviendra, et dans les limites de leur mandat, à l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus des grandes conférences et sommets organisés par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans des domaines connexes et à contribuer à ses débats, conformément à son règlement intérieur;

iii) Décide en outre que la présente décision s'appliquera au premier examen de fond annuel au niveau ministériel ainsi qu'au Forum pour la coopération en matière de développement, qui doivent avoir lieu en 2007, sans préjudice des modalités d'échange entre lui-même et ses organes subsidiaires après sa session de fond de 2007.